Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20221129-47-2022-DE
Date de télétransmission : 05/12/2022
Date de réception préfecture : 05/12/2022

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

28 octobre 2022

Date de la réunion :

29 novembre 2022

N°47.2022

Objet de la délibération :

Administration Générale – Délégation de signature – Directrice Générale Adjointe des Services

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **29 novembre 2022**

L'An deux mil vingt-deux **le 29 novembre, à 14h30,** le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au CARROIR, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, Route Nationale, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

Pouvoirs :

Yann BOURSEGUIN a donné pouvoir à François FROMET
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Christophe THORIN a donné pouvoir à Nelly ANTOINE

Membres titulaires excusés : Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Marie-Agnès FERET, Corinne GARCIA, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Christophe THORIN

Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux, Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme, excusés.

Cécilia NAUCHE a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'article 29 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion prévoit que le président peut déléguer sa signature au directeur du centre de gestion et aux chefs de service du centre.

Aussi, le Président propose la mise en place d'une délégation de signature, encadrée par arrêté, à la Directrice Générale Adjointe des Services du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher afin que celle-ci puisse gérer les affaires courantes, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général des Services.

Le Président précise que cette délégation s'exercera sous son contrôle et sa responsabilité.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver la mise en place d'une délégation de signature, encadrée par arrêté, à la Directrice Générale Adjointe des Services du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher afin que celle-ci puisse gérer les affaires courantes,

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20221129-47-2022-DE
Date de télétransmission : 05/12/2022
Date de réception préfecture : 05/12/2022

- de préciser que cette délégation s'exercera en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général des Services.

- de confirmer que cette délégation s'exercera sous le contrôle et la responsabilité du Président,

- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 29 novembre 2022

Publié ou notifié le : 05/12/22
Exécutoire le : 05/12/22

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE

CENTRE de GESTION de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE Département de Loir-et-Cher

Le Président,

Eric MARTELLIERE

CENTRE de GESTION de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE Département de Loir-et-Cher